CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, **MAN Camions & Bus SAS**. représentant dûment accrédité de la Société MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667, Postfach 50 06 20 D-80996 MUNCHEN (Allemagne) constructeur, certifie :

QUE LE VEHICULE PRET A L'EMPLOI :

(2) Dénomination :
(D1) Marque : ..... MAN
(D2) Type : (6NST)
Variante : (24S-24X)
Versions : Cabine : (M – L – LX – XL – XM - XX)
Empattement : (1)
Moteurs : (ES – FS – EV) 6NST24SL1ES
(D3) Dénomination commerciale : (TGS – TGX) ..... TGS
(E) (3) N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type : WMA24SZZ0DW177003
(F1) Masse en charge maxi techniquement admissible (kg) : (26500 - 28000) 26500
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : (26000) 26000
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) :
(40000 – 44000) 44000
(G) Masse en service (G1+75) (kg) 8355
(G1) Poids à vide national (PV) (kg) 8280
(J) Catégorie nationale : N3
(J1) Genre national : ..... TRR
(J3) Carrosserie : ..... PR.SREM
(K) Numéro de la réception par type : P-2676.06.02
(P1) Cylindrée (cm3) : 12 419
(P2) Puissance nette maximale (kW) : (353 – 397 – 353) 353
(P3) Source d'énergie : ..... G.O
(P6) Puissance administrative (CV) : 33
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : (2, sur demande : 3 ou 6) 2
(U1) Niveau sonore à l'arrêt dB(A) : 90
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) : 1425
(V7)
(V9) Classe environnementale : moteur ES - FS (0555*0651G) moteur EV (0555*0651K) 0555*0651G

est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante a l'octroi d'une autorisation de transport exceptionnel.
Cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites règlementaires, lorsqu'ils transportent des objets indivisibles ; Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'article R433-1 du Code de la Route dans les conditions ci-après pour les couples 26000/40000 et 26000/44000
Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat : (26500 – 28000) 26500
Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat : (50000 – 52000 – 60000 – 65000 – 70000 – 90000) 50000

sort de nos usines le :
pour être livré à :

FAIT A EVRY, LE 16/08/2012
Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès verbal de réception par type.
Rappel : toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R312-25, R314-1 à R317-7 R317-15 à R317-17 et R318-1 à R318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

MAN Camions & Bus SAS
12, avenue du Bois de l'Epine
CP 8005 COURCOURONNES
91008 EVRY Cedex
Tél. 01 69 47 16 00 - Fax 01 60 78 75 39

A. de Protopopoff